



## > Trail 2015 : une belle édition

p 3

Portrait de  
Lucien Prigent



p 4

Animations à  
la bibliothèque



p 4

Cérémonie  
du 11 novembre



## SOMMAIRE

> Edito	P 2
> Etat civil Urbanisme Portraits	P 3
> Infos communales	P 4
> Infos pratiques	P 5
> Aire de jeux	P 6-7
> Vie scolaire	P 8-9
> Vie associative	P 10-11
> Je déclare ma ruche	P 12

Directeur de la publication : Pascal Prido

Conception, réalisation et impression :  
RoudennGrafik

Ont participé à ce numéro :  
Yannick Auffret, Florence Avril,  
Françoise Breton, Audrey Briatte,  
Philippe Cosquer, Virginie Grizard,  
Ludovic Le Vaillant, Christelle Méheut, Pascal  
Prido, Damien Reinhard.

Décembre 2015



## A l'orée de 2016 : vers un monde meilleur

Pour ce dernier Le FOEL INFO de l'année, il serait tout à fait normal de vous souhaiter de très joyeuses fêtes de fin d'année, entourés de vos proches. Comme je l'avais initialement prévu, j'aurais également préféré consacrer une large part de cet édito à la future aire de jeux qui sera achevée au cours du printemps prochain. Ce nouvel espace de vie, présent au cœur de la commune, sera un symbole du vivre ensemble, du respect envers autrui, en plus d'être un lieu de distraction pour notre jeunesse. Cet aire de jeu est détaillé en pages centrales de cette édition.

Mais comment ne pas réagir, comment ne pas s'exprimer à propos des importants événements qui se sont déroulés ces dernières semaines sur notre territoire national.

Au moment où j'écris ces quelques lignes, viennent de se produire des événements d'une dimension et d'une violence que nous n'avons pas connus depuis plusieurs décennies.

Mais, contrairement à l'acte terroriste contre CHARLIE HEBDO du 11 janvier, attaque contre les valeurs de la République comme la liberté et l'indépendance de la Presse ; ce sont cette fois des personnes anonymes de la population civile qui ont été ciblées par les actions des terroristes et qui ont perdu leur vie ou ont été blessées.

Notre pays est encore sous le choc de ces attaques barbares, et nous devons nous interroger sur les motivations réelles de ces groupes terroristes. Leur but est-il de plonger notre pays dans le chaos, de pousser les différentes communautés de notre nation à se soulever les unes contre les autres ? En aucun cas, il ne faut répondre par la haine à ces actes de haine. Résistons contre cette tendance de fermeture et de repli sur soi. Les terroristes ne doivent pas gagner. La France doit rester ce lieu d'échanges de cultures, de dialogues et cette terre d'accueil.

Néanmoins, il est urgent de nous interroger sur les raisons qui poussent certains de nos concitoyens, certaines jeunes personnes, nées, élevées, éduquées dans les valeurs de la République, à se radicaliser ainsi, aussi rapidement.

Il est urgent de nous interroger sur notre société actuelle qui chaque jour "fabrique" de plus en plus d'exclus du système scolaire, du monde du travail, de la vie tout simplement ; de cette forme de vie humaine et sociale que tout un chacun est en droit d'attendre.

Interrogeons-nous également sur le pouvoir du monde de la finance et de ce funeste partage de la richesse qui ne profite qu'à quelques nantis sur la planète...

Je caresse l'espoir que ces événements tragiques permettront de réinterroger notre société et que les grandes valeurs qui ont bâti notre pays, cimenteront demain toute cette belle diversité qui constitue notre pays.

Dans les prochaines semaines, le cours "normal" des choses va reprendre peu à peu, la vie est ainsi faite. Espérons que cette société qui reprendra le cours de son évolution sera plus juste, moins discriminante et n'engendrera plus de terroristes en son sein.

Les fêtes de fin d'année arrivent néanmoins à grands pas. Permettez-moi tout de même de vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire  
Pascal PRIDO



# Etat-civil

## Naissances

- Le 28 juillet, Lucile ABERNOT, de Gaëtan ABERNOT et de Sabrina RIOU, Béchepée
- Le 31 juillet, Sonny GARIGNON, de Jean-François GARIGNON et de Jennifer TAN, rue de l'Ecole
- Le 20 septembre, Baptiste MORELLEC, de Sébastien MORELLEC et de Lysiane GICQUEL, Crenan
- Le 27 septembre, Nokomis PILGRIM, de Philibert PILGRIM et de Elsa BEDIG, l'Espérance

- Le 15 octobre, Charlotte LE COCQUEN, de Anthony LE COCQUEN et de Laëtitia DUVAL, rue de la Bruyère

## Décès

- Gwendal GUILLEMIN, Le 6 août, Mauguérand.
- Henri LOZACH, La Brousse, Penault.
- Hubert GERALD, (domicilié au foyer logement, maison à Couëffan).

## Mariages

- Aude LE BRETON et Sébastien MEROT, Le 25 juillet, La Barre
- Hélène de COËTNEMPREN de KERSAINT et Jean-Paul GARIN, Le 21 août, Château de Robien

# Urbanisme

## Permis de construire

- > JOUAN Mathieu et Laura, Le Chêne Carré maison individuelle.
- > MORIN David et Adeline, 9 rue de l'Ecole maison individuelle
- > ODON Christian, 3 impasse de Maupertuis, extension d'habitation.

## Déclaration préalable

- > ALBERT Laurent, 11 rue St André appenti
- > AUBRY Jacques, Bellevue pergola

- > LE MAITRE Joël, Le Chêne Carré création ouverture
- > VAUDELIN Eric, Kerboho pergola

# Portraits

Natif de Saint Carreuc, Lucien Prigent chassait déjà, depuis 7 ans, lorsqu'il est arrivé au Fœil, en 1959. Très vite adopté par la société communale locale, il s'est vu confier différentes tâches, jouant notamment un rôle déterminant dans la régulation des espèces et le piégeage des nuisibles.

A 83 ans, Lucien vient de prendre son 65<sup>ème</sup> permis. "Ce sera le dernier" a-t-il confié, devant le maire Pascal Prido, et ses amis chasseurs.

Le président Rémy Le Méhauté, lui a remis une médaille et un cadeau pour récompenser officiellement ce bénévole hors pair qui a fait preuve d'une grande disponibilité pour les battues et autres "corvées" comme la construction ou l'entretien du parc à faisans par exemple. Le Fœillais d'adoption s'est aussi spécialisé dans la lutte contre les ragondins, l'amenant aux quatre coins de la commune et parfois plus loin.

Lucien Prigent et ses amis chasseurs à l'arrière-plan.

Lucien Prigent, avec son épouse Jacqueline, entre le maire Pascal Prido (à droite) et le président Rémy Le Méhauté (à gauche).



## Atelier à la bibliothèque

Avant chaque période de vacances scolaires, la municipalité organise à la bibliothèque un atelier à thème, ponctué d'un goûter, et ouvert à tous les jeunes fœillais accompagnés d'un adulte. Mi-octobre, ils étaient 21, réunis à la salle polyvalente, guidés par Marion Le Boullenc et Marie-Noëlle Raoult, employées communales, avec

**Horaires de la bibliothèque municipale**  
**Mardi :** 16h45 à 18h  
**Mercredi :** 14h15 à 17h30  
**Jeudi :** 15h à 18h30  
**Samedi :** 11h à 12h  
*En dehors des périodes scolaires, veuillez consulter les horaires en mairie.*



l'aide de conseillers municipaux et de parents. Les enfants ont réalisé des créations artistiques représentant des animaux rigolos, le thème de l'atelier. La date du prochain goûter est programmée au **mercredi 16 décembre**, avec pour thème "en attendant Noël".

## Voirie

Pour la réfection de la voirie, la commune consacre cette année près de 75 000 € dans le cadre de son programme pluriannuel. L'importante partie des travaux réalisés a concerné le village de Mauguérand, avec son placis et ses deux routes transversales jusqu'au bout d'en bas. D'autres travaux de réfection ont également concerné l'impasse Sainte-Anne située dans le bourg.

L'avancée du chantier a été contrôlée par Raymond Le Coarer, premier adjoint au maire. Il s'entretient ici avec le contremaître de l'entreprise SATP Bidault, qui a été retenue pour ce marché annuel.



## Chauffage de l'église

Le précédent système de chauffage de l'église, devenu vétuste, a été remplacé récemment. Après concertation avec Monsieur le curé de la paroisse qui ne souhaitait pas voir le coût de son abonnement électrique augmenter, la commission a opté pour une solution utilisant du gaz. Les devis des entreprises Delestre Industrie et CGV et Ciel ont été présentés par Raymond Le Coarer, 1<sup>er</sup> adjoint, lors d'une réunion de Conseil Municipal. Celui-ci a choisi le devis de l'entreprise CGV et Ciel, pour un montant de 15 861,59 € HT.

## Cimetière

Dans le but de gérer les emplacements du cimetière, la commune a acquis un logiciel spécialisé. Or, afin que cette gestion puisse être efficacement réalisée, il est nécessaire d'effectuer un inventaire précis de l'ensemble de ces emplacements.

Il existe déjà en mairie un plan sur lequel sont répertoriées et numérotées toutes les tombes, mais il manque certains renseignements tels que : nom du concessionnaire, numéro de concession, date d'échéance, personnes inhumées...

Aussi, afin de compléter notre fichier, toute personne en possession de documents et/ou informations permettant de retrouver les ayants droit, est invitée à se présenter en mairie.

A l'occasion de la Toussaint, et dans le seul but d'acquérir des informations manquantes pour une meilleure gestion, la mairie a apposé des écrits sur certaines tombes de l'ancien cimetière. L'unique motivation était de collecter les données nécessaires à l'inventaire précis.

## Cérémonie du 11 novembre

*La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence de nombreuses personnes en souvenir des combattants qui ont défendu notre liberté.*



## Elagage des arbres, entretien des haies

### Obligations d'entretien et d'élagage

1 - Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.

2 - Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent.

Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice. (Droit qui ne se perd jamais - Cassation civile 17 septembre 1975) même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre. (Cassation civile, 16 janvier 1991. Chambre 3).

3 - Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

A savoir pour les grands arbres (sapins, platanes, etc..) l'élagage de ces arbres n'est plus une charge locative depuis la jurisprudence du 23 mars 2004 (n°02-20.93) 4 - L'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice. (Cour de cassation de Paris, 27 septembre 1989).

### En l'absence de réglementations locales ou d'usage

- une distance minimale de 0.50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2m.
- une distance de 2 m minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 m de hauteur.
- La distance se mesure à partir

du milieu du tronc de l'arbre.

- La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

### Recours dans le cas de non respect des distances

Démarches à suivre : exposer calmement à votre voisin les troubles occasionnés par ses plantations non réglementaires. S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure.

Puis, passer un certain délai, saisir un médiateur ou le Tribunal d'Instance.

La présence d'un avocat n'est pas nécessaire.

### En présence de ligne EDF

Prévoir large pour ne pas avoir de problème :

Toute plantation doit être au minimum à 3 m d'un pylône ou d'une ligne électrique qui longe la voie publique si l'arbre ne dépasse pas 7 m. Au delà de cette taille, rajouter 1 m de retrait par mètre de hauteur d'arbre supplémentaire.

Si la ligne est sur la voie publique, l'élagage est à votre charge.

Si la ligne traverse votre propriété, c'est à EDF de l'effectuer à sa charge.

Vous pouvez prendre connaissance du Guide établi en partenariat par EDF, RTE et l'APCA.

**'Modalités de gestion de la végétation sous et aux abords des lignes électriques' Consulter le Guide.pdf.**

## La reprise de travail après un cancer...

Nous vous proposons  
un temps d'information collectif le :

**Lundi 18 janvier 2016 de 14h à 16h**  
Dans les locaux de la Maison de la ligue  
1 Rue Alain Colas - 22950 TREGUEUX  
(Inscription conseillée)

Pour vous inscrire ou pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le réseau  
ONCARMOR (02.96.60.95.90)  
ou la ligue contre le cancer (02.96.94.78.14).



## La médiation familiale

Certaines étapes de la vie (séparation conjugale, conflit familial, choix concernant un parent dépendant...) mettent souvent à l'épreuve les relations entre les membres d'une famille. Dans ces périodes, il peut être difficile de se parler, de décider et d'agir.

Au sein de son service de médiation familiale, l'association le Gué vous offre un espace d'échange. L'objectif est de vous permettre de renouer le dialogue, de trouver des solutions adaptées aux besoins de chacun et de préserver les relations entre les membres de votre famille.

Au préalable à toute médiation, des médiateurs familiaux, Diplômés d'État, vous recevront sur rendez-vous dans le cadre d'un entretien d'information gratuit.

Nous vous proposons de vous recevoir dans nos locaux à Saint-Brieuc ou sur des lieux de permanence à Lannion, Guingamp, Dinan, Loudéac et Paimpol.

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous, vous pouvez nous contacter au 02 96 33 53 68 ou par le formulaire de contact disponible sur notre site [www.le-gue.com](http://www.le-gue.com).



## Aire de jeux

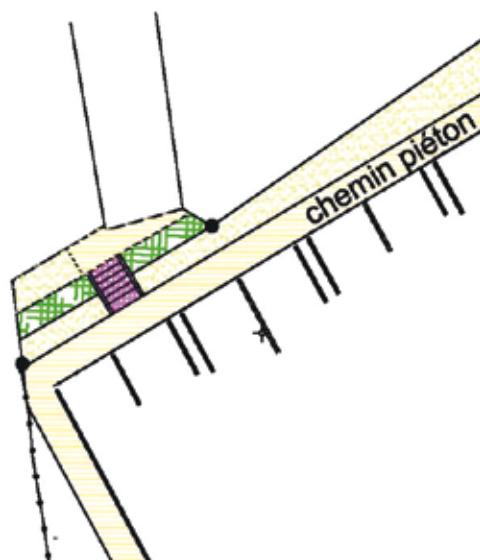
Premier volet du programme d'aménagement du bourg de notre commune, prévu au cours de cette mandature, une aire de jeux va être prochainement aménagée au profit des plus jeunes. Ce lieu de vie et de rencontre était devenu une nécessité, mais sans terrain disponible au cœur du bourg, ce projet a dû être ajourné durant plusieurs mois.

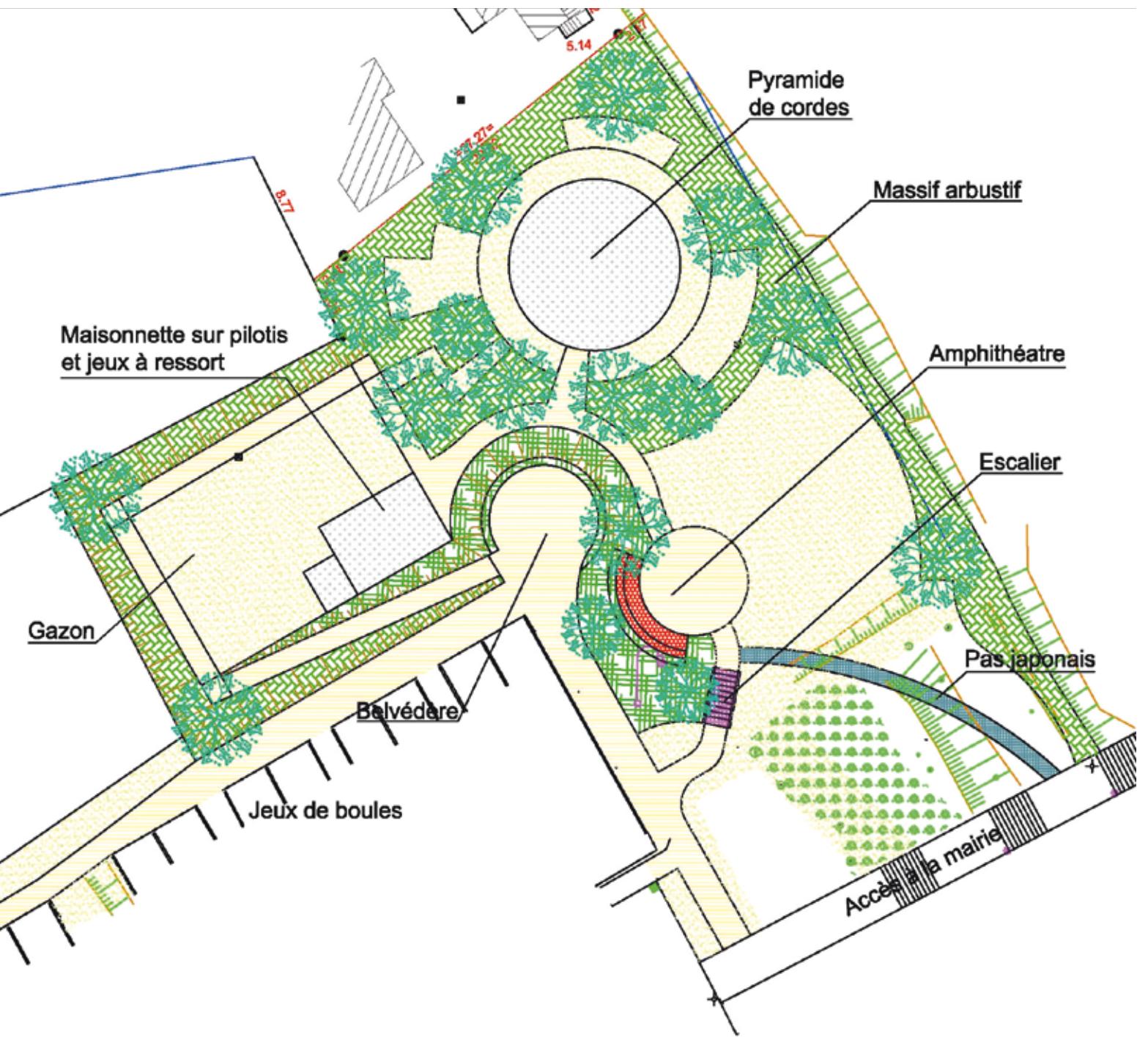
L'acquisition récente d'une partie du terrain de Mme CHARLES, idéalement situé dans le centre du bourg, nous a donc permis de faire aboutir ce projet. En effet, cet espace se situe à proximité de la salle polyvalente, de la mairie, du futur foyer et de la bibliothèque prévus pour 2018, tout en étant proche de l'école communale, l'aire de jeux n'a pas vocation à être utilisée pendant le temps scolaire.

Cette aire de jeux sera scindée en deux parties distinctes : une pour la petite enfance (de 2 à 6-7 ans) et l'autre pour les enfants de 8 à 12 ans. Son accès sera direct depuis la salle polyvalente et une autre entrée donnera sur l'escalier de la mairie. Cet espace sera notamment constitué d'une pyramide de cordes, d'un cabanon avec son toboggan, d'un jeu à ressorts, d'un petit théâtre, de bancs, d'une table et la configuration des lieux permettra d'aménager un belvédère s'ouvrant sur la vallée.

Ce projet est également une occasion pour supprimer l'ancienne haie qui se situe derrière les jeux de boules, et pour aménager un sentier piétonnier.

Espérons que cette première étape de l'aménagement du bourg permettra d'attirer de nouvelles familles sur notre territoire.





## Présentation des classes 2015-2016

Cette année, 102 élèves sont scolarisés à l'école publique de Le Fœil. Ils sont répartis en 4 classes.



La classe d'Elise LARRIEU assistée d'Annie RINFRAZ et de Marion BOUILLENNEC.  
**Toute Petite Section** (2 élèves),  
**Petite Section** (12 élèves)  
et **Moyenne Section** (14 élèves)



La classe de Mélanie LE GOFF (directrice de l'école) assistée de Diane BALING.  
Elle est remplacée le lundi par Tiphaine HEUDE pour la gestion de la direction.  
**Grande Section** (11 élèves) et **CP** (17 élèves)



La classe de Virginie HOCQUARD  
**CE1** (10 élèves) et **CE2** (9 élèves)



La classe d'Arnaud LE ROUX  
**CM1** (15 élèves)  
et **CM2** (10 élèves)



# Les sorties scolaires

Au mois d'octobre, les élèves de la **GS au CE2**, puis de **CM1/CM2**, se sont rendus au palais des congrès de Loudéac, pour assister à une représentation du spectacle «Neige et Verglas» de la compagnie Nid de Coucou.

Ce spectacle, mêlant musique, chant, danse, marionnette et cinéma d'animation, a suscité un vif intérêt de la part des enfants.



Egalement au mois d'octobre, les élèves de **CM1/CM2** puis de **GS au CE2**, se sont levés tôt pour partir à la découverte du **château de Suscinio à Sarzeau**.



Au mois de novembre, les élèves se sont rendus au cinéma Le Rochonen à Quintin dans le cadre du projet "Ecole et cinéma". Les élèves de **GS/CP** et de **CE1/CE2** ont visionné «les aventuriers», un programme constitué de 5 courts métrages, alternant dessins animés et vieux films en noir et blanc. Les élèves de **CM1-CM2** ont assisté à la projection du film «Sidewalk Stories», un film muet et en noir et blanc, mêlant scènes comiques et émouvantes.



## Damoiseau, damoiselle...



## Le château de Suscinio

Les **CM1/CM2** ont participé à un atelier héraldique (fabrication de blasons) le matin, puis ont visité le château sous la forme de jeux l'après-midi, chaque élève devant tenir le rôle d'un habitant du château. Les élèves étaient fiers de pouvoir rapporter leurs propres blasons et d'avoir beaucoup appris sur la vie de château au Moyen âge.

Les **CE1/CE2** ont quant à eux endossé le rôle des habitants du château le matin : Duc, duchesse, garde, maître-queue, sénéchal... L'après-midi, ils ont créé un pavé en s'appuyant sur celui de la chapelle du château.

Enfin, les **GS/CP** ont participé à un atelier sur le bestiaire du Moyen âge : ils ont alors inventé et dessiné leur propre animal imaginaire. L'après-midi, ils ont visité le château costumés pour découvrir la vie des habitants de l'époque.

## L'Amicale Laïque



La rentrée des classes est déjà derrière nous et j'espère que celle-ci s'est bien passée pour toutes les familles.

L'amicale laïque a cette année un peu changé au niveau du bureau et du nombre de participants. Nous sommes actuellement 15 parents d'élèves dans l'amicale, cette année encore nous compterons sur vous pour participer aux différentes manifestations que nous organiserons (dans la joie et la bonne humeur), comme nous l'avons exposé lors de l'assemblée générale du 25/09/2015 c'est plus de 4700 euros qui ont été redistribués l'année

dernière pour les activités de nos enfants.

Le repas à emporter du 17 Novembre s'est bien déroulé (un grand merci à tous : vendeurs et acheteurs de cartes). Je profite de ce numéro du bulletin municipal pour vous indiquer la date de l'arbre de Noël (le 18/12/2015) où tous les enfants de l'école, leurs frères et sœurs ainsi que leurs parents sont invités à venir découvrir le spectacle «Le Noël de Saperlipopette».

Je tiens aussi à vous rappeler que le repas en salle (une délicieuse tartiflette) aura lieu le 27 février

2016, l'implication du plus grand nombre d'entre vous est primordiale pour la réussite de celui-ci, n'hésitez pas à en parler autour de vous venez nombreux en famille, entre amis entre voisins...

Je tenais aussi à vous faire partager une lettre d'un enfant de l'école de Le Fœil.

*Amicalement Stéphane Queguiner  
(président de l'Amicale Laïque  
de l'école «Les enfants d'abord»)*

### Lettre d'un enfant

Monsieur Le Président,

*Je vous écris cette lettre car j'ai quelque chose de très important à vous demander.*

*Souvent dans mon cahier de liaison il y a des mots signés « Amicale Laïque». Je me suis beaucoup interrogé : mais que signifie « Amicale Laïque» c'est quoi cette « Amicale Laïque», une organisation secrète ? J'ai donc mené ma petite enquête. Vous êtes, les papas et les mamans de mes camarades de classe et de récréation et vous formez une association de parents d'élèves bénévoles. Vos actions sont très utiles car elles permettent de financer des projets pédagogiques. Par exemple, les maîtresses peuvent acheter des livres, préparer des sorties culturelles ou sportives, des rencontres avec des artistes, et je n'oublie pas la forte participation financière pour le voyage des CM1 CM2 qui a lieu tous les deux ans.*

*Sans l'Amicale, ces projets seraient plus difficiles à finaliser et il faudrait demander beaucoup d'argent à mes parents pour financer les projets scolaires comme cela se fait dans certaines communes.*

*C'est pourquoi vous organisez un repas à emporter, des ventes de pizzas, une vente de calendriers et de crêpes, ainsi que le fameux repas tartiflette en salle, mes copains me disent d'ailleurs que l'ambiance à cette soirée est vraiment sympa et que la tartiflette est excellente.*

*Pour nous, les enfants, vous préparez également la fête de Noël et la fête de l'école. La fête de l'école, au mois de juin, c'est l'occasion pour moi de m'amuser une dernière fois avec mes copains et mes copines avant les grandes vacances. Je suis très fier de monter sur scène et de présenter un spectacle avec ma classe et ma maîtresse.*

*Seulement voilà... la course de voiture, la pêche à la ligne, le tour de calèche sont supers... mais j'aimerais d'autres animations. La fête de l'école, c'est avant tout la fête des enfants ! J'ai compris une chose. Pour qu'il y ait plus d'animations, il faut plus d'animateurs, donc plus de parents !*

*Alors voilà, Monsieur le Président, merci de demander à papa et maman de venir vous aider, vous et toute l'équipe. Je sais qu'il y a plusieurs façons de le faire, préparation de la salle pour un repas, montage des stands pour la fête de l'école... Je serais tellement fier de papa et maman s'ils pouvaient venir de temps en temps.*



## Gym douce

Les deux groupes du Centre cantonal de gymnastique douce réunis mardi, à la salle polyvalente, avec Marylène Lozach, l'animatrice (à gauche).

La nouvelle saison du Centre cantonal de gymnastique douce a redémarré au mois de septembre. Les quelques départs enregistrés ont été compensés par des retours, ce qui donne un effectif stable de 38 adhérents, dont Hervé et Bernadette Duault, de Quintin, 90 ans tous les deux. « Les séances ont lieu tous les mardis à la salle polyvalente, à 14 h pour le premier groupe et à 15 h pour le second », rappelle Armande Robin, la présidente. C'est toujours Marylène Lozach qui dispense les cours, selon un concept adapté au troisième âge. La cotisation annuelle reste fixée à 52 €. Il reste de la place. Une ou deux séances de découverte sont possibles avant l'adhésion définitive. L'assemblée générale se déroulera en janvier, jumelée avec la galette des Rois. Une journée détente a lieu en mai ou juin. **Contact Inscriptions auprès d'Armande Robin, tél. 02.96.74.09.03 ou sur place.**

## Auto cross

Pour sa deuxième année d'existence, l'Espoir Auto Foeillais a organisé un nouvel auto-cross sur la commune. Grâce à tous ses bénévoles, et aux entreprises ayant participé à la réalisation du circuit, cette journée a été un succès, rassemblant 1200 personnes. Cette journée, riche en émotions, s'est conclue par des résultats plus que satisfaisants, avec plusieurs pilotes figurant en tête des classements :

### **1400 cm<sup>3</sup> :**

1<sup>er</sup> Rémy Grillon avec 390 points  
12<sup>ème</sup> Alan Lebellego avec 25 points

### **1600 cm<sup>3</sup> :**

1<sup>er</sup> Cyrille Kerboeuf avec 381 points  
4<sup>ème</sup> Vincent Le Potier avec 299 points  
16<sup>ème</sup> Valentin Coatrieu avec 107 points

**Kart AX :**  
8<sup>ème</sup> Anthony Malville  
avec 210 points

Forts de ce succès, l'Espoir Auto Foeillais part donc sur une troisième saison, et vous donne d'ores et déjà rendez-vous **le 19 mars 2016**, pour son deuxième repas à la salle polyvalente du Fœil.

### **Venez nombreux !**

Forum des association  
Plaine Haute



## Armor SLIDERS

La saison 2015 s'est terminée sur le circuit du Mans le weekend des 18 et 19 juillet. Deux pilotes de l'association, Anthony Paul et Arnaud Gaultier, étaient engagés pour participer à une course de vitesse amateur la "promodécouverte" dans le cadre du promosport. Après plusieurs tours de piste d'entraînement, ils ont su gagner de précieuses secondes pour atteindre des temps jamais atteints auparavant par les membres de notre association. Entre rigueur et adrénaline, ils ont offert à leurs spectateurs

de très belles sensations, et ont finalement terminé en 25<sup>ème</sup> et 26<sup>ème</sup> position d'une course qui comprenait 88 pilotes : un résultat plus que satisfaisant !!! Une belle récompense aussi pour toute l'équipe, les bénévoles et les personnes qui soutiennent Armor Sliders au travers de leurs diverses manifestations. C'est donc encore sur une note très positive que s'est conclue la saison 2015. Les membres d'Armor Sliders sont ainsi plus motivés que jamais pour développer d'autres beaux projets pour 2016 !



à gauche Arnaud Gaultier,  
à droite Anthony Paul



## Comité des fêtes et loisirs

La dernière manifestation de l'année (trail et marche du 18 octobre) a été couronnée d'un franc succès avec 250 traileurs et 60 marcheurs. Le président Jean-Yves ALLEE tient à remercier la quarantaine de bénévoles qui participent à l'organisation des différentes manifestations de l'année.

A noter les prochains rassemblements prévus : **assemblée générale**

**le 20 novembre 2015 et théâtre le 13 février 2016.**

# Infos Communales



## Ma ruche : je la déclare !

**Apiculteurs, amateurs  
comme professionnels,  
comment déclarer ses  
ruches ?**

Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

- Par Internet sur le site TeleRuchers <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> si vous avez déjà déclaré les années passées.
- Auprès du GDS par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration : Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995\*02 (disponible sur le site internet [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_13995.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do)) ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS.



### **Ma déclaration 2015 ?**

A réaliser au plus vite par formulaire papier auprès de votre GDS avant le 31 Octobre 2015.

### **Ma déclaration 2016 ?**

**A réaliser si possible sur le site entre le 1<sup>er</sup> novembre 2015 et le 28 février 2016.**

Pour nous apiculteurs bretons la déclaration de novembre est devenue la bonne habitude.  
Continuons.

**La déclaration annuelle des ruchers : Une obligation réglementaire dès la 1<sup>re</sup> ruche, un geste citoyen et responsable.**

La déclaration annuelle permet la localisation des ruches, localisation indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Par cette déclaration, vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies (plan de Maîtrise contre le varroa, programme pilote de lutte contre loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémirosurveillance du trouble des abeilles. L'actualité renforce la nécessité absolue de cette démarche : un parasite "*aethina tumida*" jusqu'alors inconnu en Europe, le petit coléoptère des ruches est détecté en Italie du Sud. En cas de suspicion dans votre commune, il serait primordial de pouvoir visiter tous les ruchers du secteur.